Image not found or type unknown

Convocation au commissariat pour excès de vitesse

Par **csaunier**, le **08/02/2016** à **13:42**

bonjour,

mon mari a été convoqué au commissariat pour un excès de vitesse commis en 2014. Il aurait été flashé avec sa voiture de location. Lors de l'audition les policiers lui ont seulement posés quelques questions puis l'on laissé partir en lui donnant une note d'information concernant ce qu'il risquait concernant les points de son permis. Je ne comprend pas trop ce qu'il va se passer par la suite car nous n'avons pas de PV concernant ce "flash", les policiers ne lui ont rien montré. Va t'il être convoqué auprès d'un juge ? Que risque t'il ? Je ne comprend pas. Je vous remercie pour votre aide.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés